



Je n'arrive pas à récupérer des arriérés de loyer

Par **doudou13**, le **31/10/2013 à 15:34**

Bonjourrrndans le cadre d'une SCI j'ai loué à un locataire plus qu'indélicat un appartement dont le loyer n'a été que partiellement payé j'ai donc procédé à son expulsion avec une démarche longue et coûteuse au tribunal il a été condamné à payer ces arriérés. ndans le cadre de cette condamnation j'ai donc mandaté un huissier puis une société de recouvrement qui se sont montrés inefficaces car ce monsieur est un cout au RSA un cout au chômage travail de temps en temps mes les cartes grises de ces véhicules au nom de tiers signe des échéanciers qu'il ne tient pas ne veut pas donner de justificatif de situation... du coup à chaque fois que je fais intervenir un huissier ou autre ça a un coup financier inadmissible vu que je suis dans mon droit.rnrnqu'elle sont mes recours pour rentrer dans mes frais vu que cela dure depuis quelques années et qu'elle est la validité de ce jugement?rnrnmerci d'avance